

## PROGRAMME DE TRAVAIL 2006

### A. ACTIVITES PRIORITAIRES

1. Publications électroniques
  - a. Consortium: Accompagnement et controlling du projet transitoire de trois ans; demande d'un soutien permanent
  - b. Open Access:
    - 1) Soutien pour la réalisation de mesures concrètes après signature par la CRUS, le FNS et d'autres instances de la 'Déclaration de Berlin';
    - 2) Echange d'information et coordination des archives institutionnelles (« institutional repositories ») pour la mise à disposition de publications électroniques en accès ouvert.
  - c. e-Archiving:
    - 1) Accompagnement du projet global e-archiving;
    - 2) Poursuite du projet "Coordination de l'archivage des collections imprimées de périodiques";
    - 3) Thèses: accompagnement de la collaboration entre les bibliothèques universitaires et la Bibliothèque Nationale;
    - 4) Développement et coordination éventuelle des projets pour la numérisation des collections des bibliothèques, échange et coordination éventuelle des standards.
2. Simplification de l'utilisation des services – une carte de lecteur unique dans toute la Suisse
  - a. Clarification de l'éventuelle mise en place d'une base de données commune pour les lecteurs ou d'autres outils d'authentification pour plusieurs bibliothèques, dans le but d'introduire un pool de lecteurs commun au niveau national;
  - b. Acceptation des nouvelles cartes électroniques ou à puces des étudiants comme carte de lecteur;
  - c. Harmonisation sur le plan national de l'accès aux documents, plus particulièrement du prêt.
3. Droit d'auteur  
Explication et défense des intérêts des bibliothèques suisses.

### B. AUTRES THEMES ET FORMES DE COLLABORATION

4. Contact régulier avec la CRUS (Conférence des Recteurs des universités suisses) et avec les autres institutions de la politique de la science, et avec l'association professionnelle.  
Prises de position sur des questions soumises par la CRUS, la CUS (Conférence universitaire suisse) et d'autres institutions, et par la BBS (Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses).
5. Hautes écoles spécialisées et hautes écoles de pédagogie  
Collaboration avec les bibliothèques des HES et HEP et, notamment avec les commissions des bibliothèques et dans le cadre du Consortium.
6. Activités bibliothéconomiques

Renforcement de la coopération entre réseaux et de l'importation de notices bibliographiques. Poursuite de l'introduction de normes et standards internationaux, plus particulièrement dans les catalogues (AACR, métadonnées).

7. Statistiques
  - a. Accompagnement et soutien dans l'introduction de la nouvelle statistique des bibliothèques suisses
  - b. Echanges d'information sur les projets importants concernant l'évaluation et le contrôle de qualité (Benchmarking des bibliothèques d'étude, LIBQUAL etc.)
8. Services aux utilisateurs  
Echange d'informations sur les programmes de formation documentaire pour tous les types de lecteurs, pour les collaborateurs des bibliothèques (e-learning) ainsi que sur les infrastructures techniques nécessaires.
9. Gestion des budgets  
Coordination de mesures en vue de minimiser les conséquences de l'augmentation des coûts et des contraintes financières, dans tous les domaines (acquisitions, services, personnel, conservation).
10. PAC (Preservation and Conservation)  
Introduction généralisée des codes PAC dans les catalogues. Coordination des programmes de désacidification. Répartition des tâches d'archivage des périodiques imprimés, en priorité pour les titres disponibles sous forme électronique.
11. Financement, subvention  
Elaboration et gestion de projets communs en vue de demande de financement, dans le cadre de la LAU ou auprès d'autres instances appropriées. Mise en place et participation à des comités de projet ou à des groupes de travail pour ces projets.
12. Collaboration avec les bibliothèques spécialisées et autres bibliothèques  
Contacts et échanges avec les bibliothèques bio-médicales, les bibliothèques juridiques, les bibliothèques d'étude, et d'autres, plus particulièrement avec les groupes constitués.
13. Echanges d'information  
Echanger et communiquer sur les développements importants, les coopérations et les standardisations dans le domaine bibliothéconomique national et international.

*adopté par la CBU le 25 janvier 2006*